



programme Erasmus+

Étudier à
l'étranger
2023-2024

La philosophie de la mobilité Erasmus+

Partir avec Erasmus+, programme européen de mobilité pour l'enseignement, la formation, la jeunesse et les sports, c'est bénéficier d'une mobilité organisée et encadrée, qui s'effectue dans le cadre d'une collaboration entre des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. Cet échange permettra de s'enrichir en découvrant une nouvelle culture ainsi que de nouvelles pratiques d'apprentissage et d'expressions musicales, d'apprendre ou se perfectionner dans une ou plusieurs langues étrangères, de valoriser son CV et de se construire un réseau professionnel.

La mobilité Erasmus+ a sa philosophie et ses règles :

- La mobilité doit être basée sur une intégration culturelle dans le pays, la ville et l'établissement d'accueil.
- Le temps de cette mobilité remplace le temps d'études au sein de l'établissement d'origine sur la base d'une commune confiance et reconnaissance entre les établissements.
- Le programme finance ces mobilités mais attend en retour un suivi strict des règles de contrôle qu'il a défini.

www.lepontsuperieur.eu

“ Pour envisager une mobilité Erasmus+, il convient de murir son projet et de prendre connaissance du calendrier de dépôt des candidatures ”



Principes généraux

Au Pont Supérieur, le programme offre la possibilité aux étudiantes et aux étudiants DNPSM et Master, de séjourner à l'étranger dans l'un des établissements partenaires (périodes d'études) ou au sein d'une structure professionnelle (stage).

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- une mobilité longue : durée comprise entre 2 et 12 mois (mobilité classique ou avec une composante hybride avant pendant ou après la mobilité).
- une mobilité courte : entre 5 et 30 jours avec activités virtuelles obligatoires (mobilité hybride).

Selon le principe d'équivalence, grâce au système de transfert de crédits ECTS European Credit Transfer System, les périodes accomplies à l'étranger sont validées dans votre cursus au Pont Supérieur.

Calendrier

Un séjour à l'étranger (élaboration et mise en place du projet) pendant vos études se prépare dès le mois de novembre la première année du DNPSM pour un départ semestre 3, 4 ou 5 et dès le début de votre cursus pour les Masters. Une réunion d'information est organisée en début d'année universitaire. Il est recommandé de se rapprocher de la coordinatrice administrative qui centralise les demandes.

Caroline Stupienko / 06 74 54 52 33
mobilite_etudiante@lepontsuperieur.eu

Sélection

Le conseil de coordination, composé du directeur du département musique et des coordonnateurs, étudie les demandes de mobilité selon les critères suivants :

- Avis de l'équipe pédagogique sur la pertinence du séjour et le choix de la destination.
- Compatibilité et cohérence avec votre parcours.
- Résultats obtenus aux examens de fin de semestre antérieurs.
- Degré de motivation et d'autonomie dans le montage du projet.

Le conseil de coordination valide ou non la demande de mobilité ERASMUS+.

“ Tout au long du processus, vous bénéficiez d'un suivi individualisé et d'une aide dans la préparation de votre candidature ”

Candidature

Le Pont Supérieur, membre de l'Association Européenne des Conservatoires, participe au projet **EASY Mobility Online** permettant une simplification administrative des candidatures pour l'étudiant via la plateforme commune de gestion de la mobilité en ligne.

Accessible depuis le site internet du Pont Supérieur / rubrique l'international.

La date limite d'envoi du dossier de candidature est déterminée par l'établissement partenaire.

Eléments du dossier de candidature à déposer sur la plateforme :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae ;
- Contrat d'études ;
- Enregistrements audio ou vidéo (durée : de 15 à 20 min) ;
- Lettre de recommandation de votre coordonnateur si possible.

Tout au long du processus, vous bénéficiez d'un suivi individualisé et d'une aide dans la préparation de votre candidature. Un kit de mobilité ERASMUS+ vous sera remis.

Avant le départ, vous devrez passer un test de langue sur la plateforme EU Academy, afin d'évaluer vos besoins. Des cours en ligne vous seront proposés suivant votre niveau.

Vous pouvez bénéficier d'une allocation de mobilité versée par Le Pont Supérieur selon des critères définis (contribution aux frais de séjour ERASMUS+, aide à la mobilité internationale du ministère de la Culture).



Les étapes d'un projet Erasmus+ en DNSPM

novembre 2023 - janvier 2024

Temps de réflexion, de repérage des structures d'accueil, de validation du projet.

février 2024 - mars 2024

- Préparation des candidatures en lien avec la coordinatrice administrative : rédaction des CV en langue étrangère, lettre de motivation, lettre de recommandation, relevés de notes des années précédentes, vidéos.

mars 2024

- Dépôt des dossiers de candidature auprès des partenaires.

mai-juin 2024

- Réponse des établissements partenaires
- Démarches pour les demandes de bourses
- Signature du contrat Erasmus+ et élaboration du contrat d'études
- Démarches personnelles & administratives (voyage, logement, santé, visa, assurance, assurance instrument de musique, test initial de langue).

Fin août - septembre 2024

- Inscription administrative au Pont Supérieur
- Départ en mobilité.

Fin de la mobilité

- Test final de langue
- Rapports de fin de séjour
- Transmission du relevé de notes
- Bilan avec l'équipe pédagogique et la coordinatrice administrative au retour de la période d'échange.

Quelques partenaires historiques du Pont Supérieur

Allemagne

Hochschule für Musik und Theater – **Leipzig**
Hochschule für Musik Carl Maria von Weber – **Dresden**
Hochschule Für Musik Saar – **Saarbrücken**
Hmt III Hochschule für Musik und Theater – **Rostock**

Espagne

Conservatorio Superior de Música de **Vigo**
Conservatorio Superior de musica de Aragon – **Saragoza**
Conservatori Liceu · Centre Superior de Música – **Barcelona**

Estonie

Estonian Academy of Music and Theatre - **Tallinn**

Finlande

University of the Arts – Sibelius Academy – **Helsinki**

Irlande

Munster Technology University, **Cork**

Italie

Conservatorio di musica Benedetto Marcello – **Venezia**
Conservatorio di musica Santa Cecilia - **Roma**

Portugal

Universidade de **Evora**

Suède

Royal College of Music in **Stockholm**

Les nouvelles priorités du programme Erasmus+ 2021-2027

Les objectifs et caractéristiques de la programmation Erasmus+ 2021-2027 sont définies dans [le guide](#) du programme publié par la Commission européenne et sont liés à 4 priorités transversales :

Inclusion et diversité

Le programme vise à développer l'égalité des chances, l'inclusion et la diversité au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur âge, de leur milieu culturel, social et économique, de leur handicap, de leur origine ou encore de leur lieu de vie (zones enclavées).

Retrouvez plus d'informations dans [le guide de l'inclusion Erasmus+ 2022](#).

Transformation numérique

Si la mobilité physique des apprenants reste la vocation première du programme, Erasmus+ 2021-2027 offre des possibilités élargies d'activités virtuelles. À cet égard, il répond aux objectifs du [Plan d'action pour l'éducation numérique](#) dans le contexte des changements rapides et profonds induits par les avancées technologiques et la crise sanitaire. Il offre également des formats plus inclusifs aux participants qui ne peuvent prendre part à des périodes de mobilité longue.

A NOTER : La priorité de « transformation numérique » se traduit aussi concrètement à travers le déploiement de [l'initiative Erasmus Digital](#) (aussi nommée Initiative Carte Etudiante Européenne). Retrouvez plus d'informations sur la [page dédiée](#) régulièrement mise à jour.

Environnement et lutte contre le changement climatique

L'environnement et la lutte contre le changement climatique sont des priorités politiques essentielles pour l'UE. [Le Pacte vert européen](#) fixe pour l'Europe l'objectif « d'aller plus loin en devenant le premier continent climatiquement neutre » et de « réduire les émissions d'au moins 55 % d'ici à 2030 ». À cette fin, il insiste sur le rôle clé des écoles, des établissements de formation et des universités dans la sensibilisation et l'éducation au développement durable des élèves, des étudiants et des parents.

Participation à la vie démocratique

Le programme se donne pour objectif de soutenir la participation active des citoyens européens à la vie démocratique et sociale de leurs institutions et de l'Union, de renforcer la compréhension de l'Union européenne dès le plus jeune âge et de favoriser ainsi le sentiment d'appartenance à celle-ci.

Plus d'information :

Centre de la Mobilité Internationale de Rennes

Erasmus AEC

Agence Erasmus+

Région Bretagne

PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SPECTACLE VIVANT BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

EPCC / MINISTERE DE LA CULTURE / REGIONS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE / BREST METROPOLE / VILLES DE NANTES, RENNES ET ANGERS / UNIVERSITES DE NANTES, RENNES 2 ET ANGERS

crédit photographique : Gilles Pensart